

Être archiviste itinérant.e aujourd'hui

Rapport d'enquête



Étude menée par Mia Viel



Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers
28 mars 2022

Sommaire

Enquête

Introduction.....	3
I. Contextualisation	4
I. Le profil des participants	6
II. Les missions des archivistes itinérants.....	10
III. Le rapport des archivistes itinérants à la profession.....	14
IV. Témoignages et retours d'expérience.....	21
Conclusion	25

Annexes

1. Questionnaire de l'étude	26
2. Annonce des résultats de l'étude le 9 mars 2022	31
3. Table ronde entre étudiants et professionnels, le 16 mars 2022	35

Introduction

Cette enquête découle d'une interrogation des membres de l'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers (Aedaa). En tant que futurs professionnels, que savons-nous de la profession d'archiviste itinérant ? Un constat fait l'unanimité : en France, aujourd'hui, les formations en archivistique n'abordent que de manière secondaire ce métier¹. Les archives nationales, départementales et municipales, mais également les archives d'entreprises ou d'associations sont souvent étudiées plus profondément, reléguant l'itinérance à une dimension purement technique et paperassière. Il est vrai que sa faible possibilité de valoriser les archives et sa part administrative qui prend souvent le pas sur sa part culturelle peuvent rendre l'itinérance peu avenante, notamment auprès des étudiants.

À l'Association des archivistes français (AAF)², s'il existe un groupe de travail dédié à la profession dans la section des archivistes communaux, intercommunaux et itinérants (ACII)³, celui-ci n'est que peu actif et, à la date où fut initié le rapport d'enquête, en février 2022, un seul archiviste itinérant figure au sein du bureau de la section (sur les dix membres qui le composent).

Pourtant, nous sommes nombreux à l'exercer en début de carrière, voire en premier poste. Tout semble donc indiquer qu'il offre des opportunités aux jeunes diplômés que peut-être d'autres facettes du métier d'archiviste ne permettent pas.

Cette modeste étude vise donc à éclaircir certains pans de la profession afin de les partager, notamment lors d'une session d'échanges entre professionnels et étudiants qui s'est déroulée le 16 mars 2022 en visioconférence⁴. Une annonce plus officielle s'est réalisée dans le même temps de manière à ouvrir les résultats de l'enquête à l'ensemble des participants ainsi qu'à celles et ceux qui s'intéressent de près ou de loin à ce sujet⁵. Enfin, une publication sera effectuée en avril 2022 au sein du numéro 43 d'*Archivore*, la revue de l'Aedaa.

L'ensemble des membres de l'association tient donc à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont permis de mener cette étude à bien en y répondant, en la partageant, en la relisant et en la soutenant.

Libre à chacun de réexploiter et d'approfondir les données du présent rapport. Une seule condition : citez vos sources (mais cela, vous le savez déjà).

Bonne lecture.

Mia Viel

Vice-présidente de l'Aedaa et archiviste itinérante

¹ En revanche, les étudiants en font parfois un objet d'étude. Voir à ce propos le mémoire de HALLIDAY (Lucy), *Les archivistes itinérants des années 1980 à nos jours : panorama national et exemple du Maine-et-Loire*, sous la direction de MARCILLLOUX (Patrice), Université d'Angers, 2017, 117 p., [en ligne], disponible sur : <http://dune.univ-angers.fr/fichiers/20135865/20172MHD7493/fichier/7493F.pdf> (consulté le 23/01/2022).

² Site institutionnel de l'AAF : <https://www.archivistes.org/> (consulté le 17/01/2022).

³ Présentation de la section ACII sur le site de l'AAF : <https://www.archivistes.org/Sections-et-leurs-groupes-de-travail-5> (consulté le 17/01/2022).

⁴ Un compte rendu synthétique de cette réunion est consultable en annexe 3.

⁵ Des éléments additionnels relatifs à cette annonce sont consultables en annexe 2.

I. Contextualisation

Le présent rapport tire son origine d'une enquête qui s'est déroulée du 13 décembre 2021 au 15 janvier 2022⁶. Celle-ci était d'abord destinée à appuyer l'argumentaire des intervenants lors de la rencontre entre étudiants et professionnels sur la thématique des archivistes itinérants.

Un message avait alors été publié via les réseaux sociaux de l'Aedaa et la liste de diffusion de l'AAF. À ma grande surprise, les retours nombreux et bienveillants se sont très vite faits sentir et la question « Avez-vous quelque chose à ajouter ? » clôturant le formulaire a d'ailleurs fait l'objet de nombreux messages de soutien, dont les suivants ne sont que quelques exemples :

*Bravo pour votre engagement et le travail réalisé.*⁷

Très bon questionnaire !

Juste qu'il s'agit d'une très bonne initiative !

Mais beaucoup ont également apprécié être au cœur de l'attention, et ce notamment parce qu'ils estimaient être habituellement laissés pour compte :

Merci à vous d'éclairer quelque peu cette partie obscure d'une profession déjà méconnue. Bon courage.

Merci de vous intéresser à nous ! ;)

Très bonne initiative en espérant que cela face changer l'idée que l'on se fait de l'itinérance.

Merci pour cette étude sur le beau métier d'archiviste itinérant.e.

Vous remercier de vous intéresser à cette partie du métier d'archiviste qui est quand même particulier mais très enrichissant.

Face à ce constat, j'ai songé à approfondir l'étude afin que non seulement les étudiants puissent en bénéficier, mais également les professionnels, et notamment ceux qui avaient répondu au questionnaire. Le présent rapport en est donc le résultat, même si j'espère encore qu'il ne servira que de tremplin à d'autres études plus développées et avec une approche plus scientifique que celle que j'ai eu.

⁶ Le formulaire de l'enquête est consultable en annexe 1.

⁷ L'ensemble des mentions en italique provient de témoignages issus du questionnaire d'enquête.



En outre, initialement réservée aux archivistes itinérants en exercice, l'étude s'est ensuite ouverte aux anciens de la profession pour élargir le spectre de témoignages et de répondre aux besoins de ceux qui souhaitaient s'exprimer bien que n'étant plus itinérants. De ce fait, notre approche a dû être réévaluée en cours de route pour intégrer ces nouvelles perceptions et interpréter les résultats en conséquence.

Cette enquête a été réalisée *via* la plateforme française Framiforms⁸, notamment afin de garantir la protection des données récoltées et le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD). L'ensemble des graphiques qui sont présentés dans ce rapport sont par ailleurs issus de la fonction de la plateforme facilitant l'analyse des données.

Au total, 95 personnes ont participé à cette petite expérience, dont 11 anciennes de la profession. Beaucoup d'entre elles ont aussi pris le temps de partager leurs anecdotes, leurs ressentis, leurs expériences, offrant au bilan du sondage un pan d'analyse qualitative beaucoup plus développé que ce que j'avais prévu. Pour les remercier de leur temps et participation, j'espère par ce compte rendu leur offrir un espace où toutes leurs paroles pourront être entendues et liées les unes aux autres, formant une voix collective ; celle de l'archiviste itinérant d'aujourd'hui.

Nota bene

Même si réalisé dans un cadre associatif, le présent rapport relève d'une initiative personnelle et n'a été supervisé par aucun organisme scientifique ou universitaire. Il convient donc de prendre avec précaution chaque conclusion et analyse et d'accueillir avec bienveillance les traits d'humour et de légèreté disséminés dans les pages que vous vous apprêtez à lire. Mon intention est avant tout de rendre accessible ces données à toutes et tous, archivistes ou non. Merci pour votre compréhension.

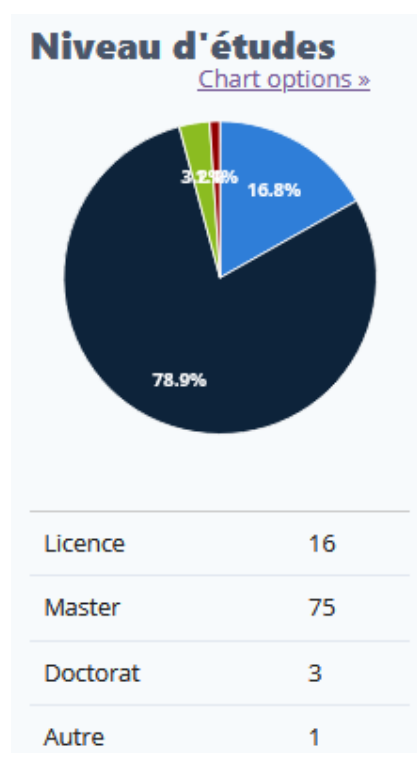
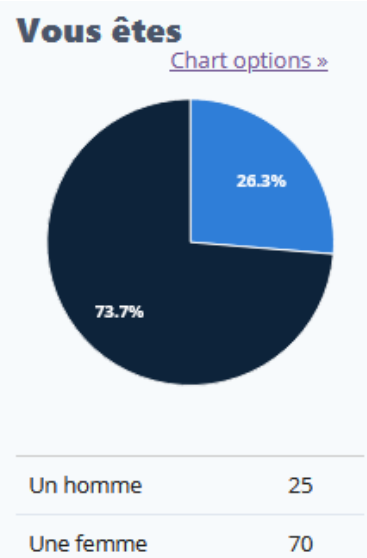
⁸ Site institutionnel de Framiforms : <https://framaforms.org/> (consulté le 19/01/2022).

I. Le profil des participants

Avant de se pencher sur la perception des archivistes itinérants sur leur propre métier, il convient d'abord de définir qui ils sont. Peut-on en dégager un profil-type ? Certainement pas, la singularité de chacun ne pouvant être remise en question. Mais parmi cette diversité de profils, nous pouvons tisser des liens et dégager quelques traits, non de caractères, mais de parcours et d'environnement de travail.

Les archivistes itinérants sont en majorité des *itinérantes*, les femmes représentant les trois quarts des membres de la profession. Toutefois, ce résultat est à mettre en perspective avec la part des femmes en exercice au sein des autres professions liées aux archives. Et malheureusement, à ma connaissance, aucune donnée récente ne peut être confrontée à cette étude.

L'âge des sondés oscille entre 24 ans (*spoiler alert* : en tant que toute jeune recrue, j'en fais partie) et 59 ans pour une moyenne d'âge de 34,5 ans et une médiane de 34 ans (venant confirmer la fiabilité de la donnée moyenne). Pour cette statistique, les informations des sondés n'exerçant plus la profession ont été retirées afin de rendre compte le plus possible de la moyenne d'âge des itinérants actuellement en exercice. Ainsi, ceux-ci représentent un public plutôt « jeune », bien que ce terme soit pour le moins subjectif⁹.



En ce qui concerne l'année d'obtention de leur diplôme en archivistique, pour ceux qui en ont un et qui l'ont partagé, celle-ci oscille entre 1988 pour le plus ancien et 2021 pour le plus récent (*re-spoiler alert* : j'en fais toujours partie...). Peut-être moins intéressant et moins exploitable, voici tout de même la moyenne d'année d'obtention du diplôme des archivistes itinérants encore en activité : 2013 (et la médiane : 2014).

Mais de quels diplômes parlons-nous ? À quel profil étudiant s'ouvre la profession ? Il s'avère qu'une très grande partie des itinérants (près de 80%) sont diplômés d'un master. Toutefois, on trouve également une part non négligeable de diplômés de licence (17%)¹⁰ qui témoignent de l'ouverture et de l'accessibilité de la profession pour les études plus ou moins longues. Dans une moindre mesure, on compte quelques diplômés de

⁹ Venant tout juste d'avoir 25 ans, vous comprendrez que je m'auto-désigne encore comme un nourrisson au sein de la profession.

¹⁰ Le formulaire ne permettait malheureusement pas préciser s'il s'agissait d'une licence professionnelle en archivistique ou d'une licence plus générale menant par exemple à une insertion dans le métier d'archiviste via une reconversion professionnelle.

doctorat (3%) et un diplômé de Diplôme universitaire de technologie (DUT) (qui correspond au « Autre » des données statistiques).

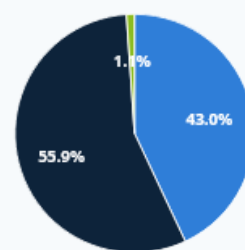
Les archivistes interrogés travaillent essentiellement au sein de Centres de gestion (CDG), de Centres interdépartementaux de gestion (CIG) et d'Archives départementales (AD). Mais on en trouve également dans des communes, des intercommunalités, des syndicats, des hôpitaux, des sociétés de prestation privée, et en tant qu'auto-entrepreneurs. L'expérience de la profession peut d'ailleurs être différente en fonction du type de structure à laquelle l'archiviste est rattaché :

Être itinérant en CDG est bien différent d'itinérant en interco[mmunalité], notamment concernant le trajet qui peut être une contrainte et un point de fatigue supplémentaire (ayant occupé les 2 postes, je peux en parler librement). L'avantage de l'interco c'est que l'on peut voir l'aboutissement des classements et même la valorisation des documents. En CDG, c'est plus compliqué car le nombre de communes à traiter implique des traitements ponctuels sans suivi.

En ce qui concerne l'obtention des concours de la fonction publique, moins de la moitié des archivistes en exercice les ont (43%). La plupart d'entre eux sont donc contractuels s'ils travaillent dans un établissement public.

Avez-vous les concours de la fonction publique ?

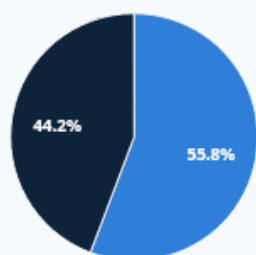
[Chart options »](#)



Oui	40
Non	52
En cours	1

Envisagez-vous de les passer ?

[Chart options »](#)



Oui	29
Non	23

Parmi les personnes qui n'ont pas les concours, la majorité souhaite les passer à terme. Ce résultat est tout à fait compréhensible compte tenu du fait qu'un tiers d'entre eux a moins de 30 ans (30 sur les 95 sondés). Rappelons que les participants à notre échantillon sont en général plutôt jeunes et n'ont possiblement pas encore eu le temps ni l'envie de passer les concours (sans compter ceux qui l'ont tenté sans y parvenir pour le moment).

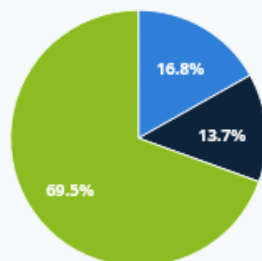
Plus d'un quart des sondés exerce également ce métier depuis moins de deux ans. Le formulaire aurait pourtant pu/dû être plus précis puisque peu d'éléments permettent de connaître la moyenne ou la médiane de la durée d'exercice de chaque sondé. Quelques témoignages et commentaires ont en revanche permis de savoir que certains sont itinérants depuis longtemps :

C'est un métier épanouissant, dynamique, sans routine, riche en rencontres et découvertes. Je l'exerce depuis 24 ans sans aucun regret !

Promo 1998 du DESS d'Angers, 23 ans d'itinérance... et pas envie de changement...

Depuis combien de temps êtes-vous archiviste itinérant.e ?

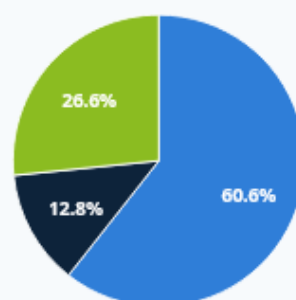
[Chart options »](#)



< 1 an	16
Entre 1 et 2 ans	13
> 2 ans	66

Quel type de contrat avez-vous ?

[Chart options »](#)



CDD	57
CDI	12
Autre	25

La profession est majoritairement exercée par des contractuels en CDD qui représentent plus de 60% des sondés. Parmi les mentions « Autre », on peut trouver des auto-entrepreneurs, des fonctionnaires titulaires et fonctionnaires stagiaires, qui ont donc souhaité préciser leur statut, bien qu'ayant pour la plupart un contrat en CDI.

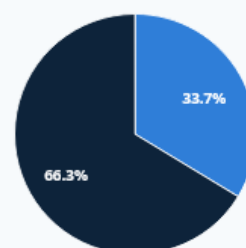
Pour un tiers des sondés, l'itinérance est ou fut l'objet de leur première expérience professionnelle. Beaucoup d'entre eux expliquent d'ailleurs que c'est ce qui leur a permis de se former sur le terrain et conseillent donc cette profession à la sortie d'études :

C'est un métier très formateur que je conseille à toutes et tous pour démarrer dans le métier. On est confronté à des situations très variées selon les tailles des communes. Il faut sans cesse s'adapter et trouver des solutions rapidement.

Je pense que le métier d'archiviste itinérant est une excellente première expérience parce qu'il permet rapidement d'aborder tous les aspects du métier d'archiviste (classement, collecte, conservation, les 4 C quoi). Cependant, il comporte énormément de contraintes, qui selon moi, ne rendent pas attractif le métier sur le long terme (la fatigue liée aux déplacements, des conditions d'accueil qui ne sont pas toujours optimales, la difficulté à se faire accepter au sein de structures où tu es considéré comme « étranger », etc.).

Votre poste d'archiviste itinérant.e est-il votre 1er emploi ?

[Chart options »](#)



Oui	32
Non	63

[...] Profession très enrichissante pour débiter une carrière car il faut apprendre des autres métiers exercés par les agents, avoir des connaissances très transversales et actualisées, savoir se lancer dans le train de l'archivage électronique [...]

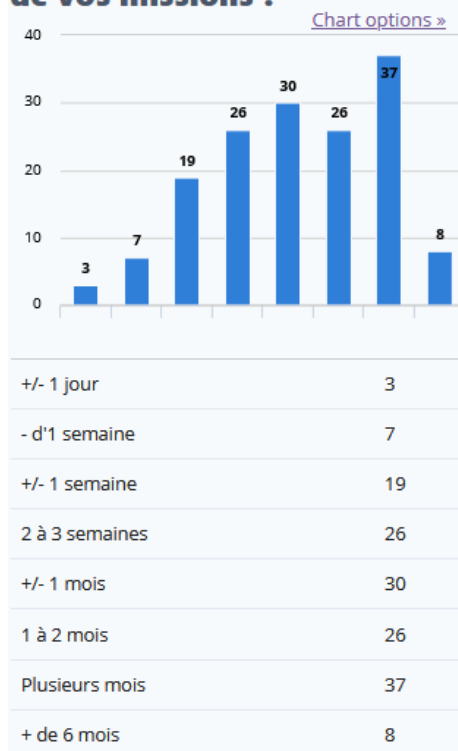
C'est un travail très formateur notamment pour les nouveaux archivistes !

Être archiviste itinérant est la meilleure façon de découvrir le métier d'archiviste. Cela enseigne la polyvalence et la rapidité. Mais il ne faut pas exercer à n'importe quel prix, tant pour les conditions de travail que le salaire et la précarité.

Le métier d'archiviste itinérant est un métier très formateur, qui permet de faire face à des situations très différentes selon l'endroit où l'on se trouve. Il permet de développer rapidement ses compétences, et demande d'être toujours à l'écoute et de savoir s'adapter. Selon moi, c'est idéal pour commencer sa carrière d'archiviste.

II. Les missions des archivistes itinérants

Quelle est la durée moyenne de vos missions ?



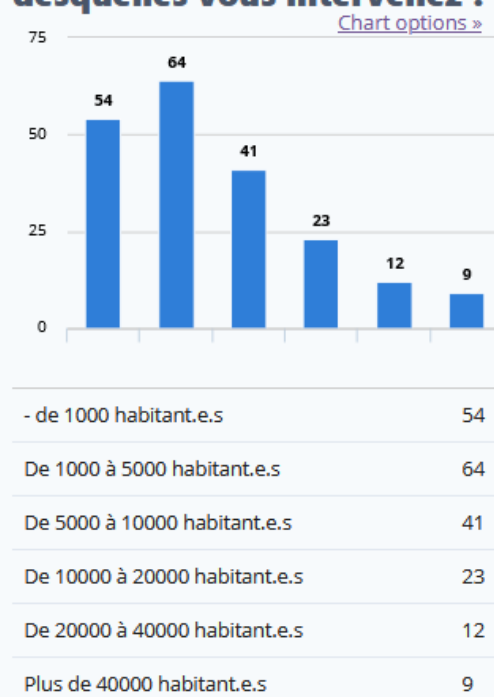
Le terme « itinérance » ne permet pas réellement de se faire une idée de la fréquence à laquelle les archivistes changent d'environnement. Et pour cause : la durée des missions est très variable et rend difficile l'établissement d'une moyenne. Certaines peuvent durer une journée, d'autres plusieurs mois. Notre étude montre que la plupart d'entre elles s'étendent sur une période allant de plus ou moins une semaine à plusieurs mois. Difficile donc de délimiter le périmètre temporel d'une mission type. Cette constatation peut s'expliquer par les multiples facteurs qui jouent sur la durée, dont voici quelques exemples :

- la taille de la collectivité ;
 - la récurrence du passage des archivistes (s'ils passent tous les ans pour faire des maintenance) ;
 - la fragmentation de la mission sur plusieurs exercices budgétaires ;
 - l'existence ou non de précédentes interventions ;
 - la prise en compte des archives bureautiques ;
- ...

Attardons-nous à présent sur le premier de ces exemples, à savoir la taille des collectivités dans lesquelles interviennent les archivistes itinérants. Quelle est la moyenne de celles-ci ? Les résultats de l'enquête montrent que, là-encore, il est difficile de dégager un modèle type. En revanche, dans la plupart des cas, elles sont de petite à moyenne taille, allant souvent de moins de 1 000 à 20 000 habitants. À noter que la tranche de 1 000 à 5 000 habitants se distingue légèrement des autres, mais sans constituer une norme.

Parfois, certains archivistes exercent également leurs missions au sein de « grandes collectivités »¹¹. Cette constatation permet notamment de s'interroger sur la préférence de celles-ci de faire appel à des itinérants plutôt que d'embaucher un archiviste communal qui serait à plein temps au sein de la structure et répondrait à ses besoins quotidiens.

Quelle est la taille moyenne des collectivités au sein desquelles vous intervenez ?

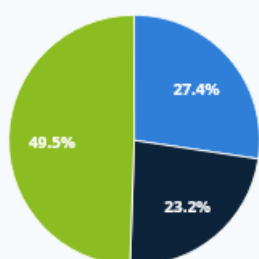


¹¹ Considérons arbitrairement qu'une grande collectivité est constituée de plus de 20 000 habitants.

Concernant le planning des missions, une grande majorité des archivistes peut participer à son élaboration. Toutefois, 10% voient leur emploi du temps imposé. Cette question d'apparence anodine montre tout de même que nombre de structures offrent la possibilité à leurs employés d'aménager leur temps de travail, notamment en fonction de la distance entre leur lieu d'exercice et leur domicile.

Votre temps de trajet est-il compté dans votre temps de travail ?

[Chart options »](#)



Oui totalement	26
Oui partiellement ou sous certaines conditions	22
Non pas du tout	47

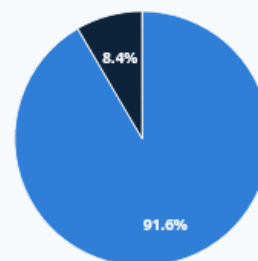
Pour ce qui est du calcul de la durée du trajet dans le temps de travail, deux tendances principales se dégagent. Pour la moitié des itinérants, le temps de déplacement n'est pas du tout compté dans le taux horaire. Dans ce cas, la possibilité d'élaborer son propre planning devient essentielle, le trajet étant désigné comme l'inconvénient principal de la profession par les itinérants eux-mêmes¹². Pour l'autre moitié, des aménagements existent, soit partiellement, soit totalement, avec une répartition plutôt égale.

Les conditions permettant la prise en compte du temps de trajet peuvent prendre diverses formes. Par exemple, certaines institutions comprennent dans le taux horaire le temps au-delà de la première demi-heure de trajet. Toutefois, le formulaire de l'étude ne permet pas de s'étendre sur ces conditions et elles ne peuvent être que peu développées ici.

Outre la possibilité d'élaborer son planning, la définition par l'archiviste de ses zones d'intervention peut lui permettre de limiter la durée de ses déplacements. Ainsi, près de la moitié d'entre eux peuvent privilégier certains secteurs plutôt que d'autres, souvent en fonction de leur domicile. À noter qu'un tiers des archivistes ont une totale liberté dans la définition de leurs zones d'intervention. Cet élément rend d'ailleurs compte de l'autonomie laissée à nombre d'itinérants, qui est selon eux l'avantage principal de la profession et mentionné à reprises à la question correspondante¹³.

Participez-vous à l'élaboration de votre planning ?

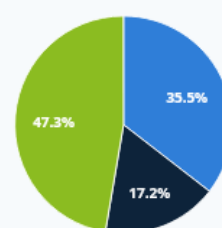
[Chart options »](#)



Oui	87
Non	8

Avez-vous une zone d'interventions définie ?

[Chart options »](#)



Oui absolument	33
Non pas du tout	16
J'ai des zones privilégiées plus que définies	44

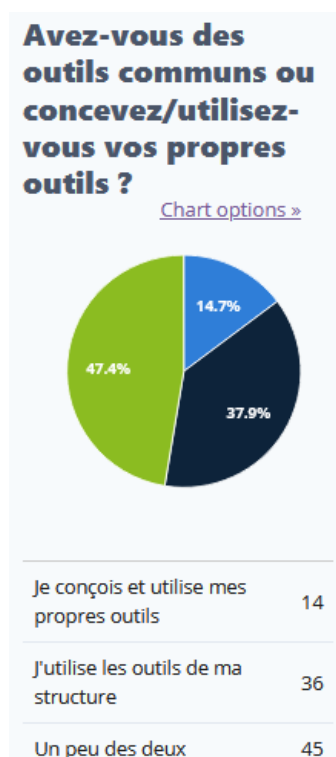
¹² 26 personnes mentionnent le trajet comme principal inconvénient de la profession. Pour plus d'informations, voir partie V. b.

¹³ Voir partie V. b.

D'autres aménagements peuvent aussi faciliter le déplacement des archivistes. Là encore, le formulaire ne permettait pas de les préciser, mais parmi eux, prenons l'exemple de la possibilité d'être logé dans un hôtel pour une ou plusieurs nuits. De ce fait, la pénibilité des trajets se trouve amoindrie¹⁴.

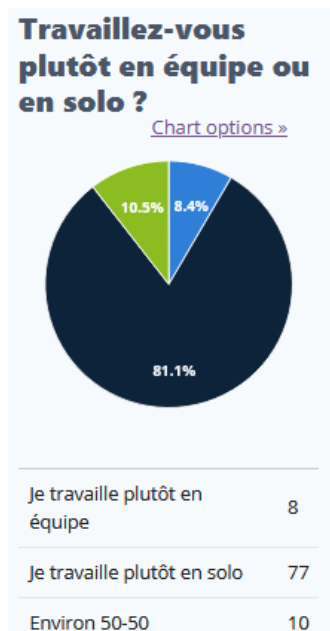
L'image du travail solitaire de l'archiviste qui est expédié un peu partout sur le territoire est aussi fréquemment posée par le grand public, comme par les professionnels. Cette perception est d'ailleurs renvoyée à presque toutes les professions liées aux archives. Mais qu'en est-il de la réalité du terrain de l'itinérance ? Il s'avère que les résultats de l'étude corroborent ce discours puisque plus de 80% d'entre eux travaillent principalement seuls.

En revanche, ce résultat ne saurait répondre à la sensation de solitude qui peut émerger de cette pratique solitaire. En effet, il convient de ne pas confondre cette dernière notion avec celle de la sensation de solitude et je reviendrai sur ce point un peu plus tard¹⁵.



L'archiviste itinérant ne bénéficiant pas d'un environnement professionnel stable, il peut en être de même pour ses instruments de travail, qu'il s'agisse de répertoires numériques, de bordereaux de versement ou d'élimination, de tableaux de gestion *etc.*

Utilise-t-il ses propres outils ou ceux de sa structure ? Doit-il s'adapter constamment à ceux utilisés par les collectivités dans lesquelles il intervient ? Là encore, deux tendances sont à observer, avec d'une part, 38% des itinérants qui ont recours aux modèles de leur structure et les appliquent à chaque collectivité (avec parfois quelques adaptations minimales en fonction des spécificités locales) et, d'autre part, 68% qui les adaptent souvent, voire les conçoivent en fonction de leur environnement de travail pour près de 15% d'entre eux.



¹⁴ Cette possibilité n'a pas été mentionnée au sein du formulaire, mais relève de mon expérience personnelle.

¹⁵ Voir partie IV.

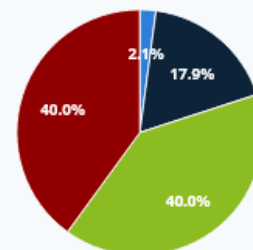
Poursuivons dans le domaine du numérique en abordant non plus les outils de classement, mais les archives elles-mêmes. Nous le savons, l'électronique fait partie intégrante de l'avenir des archives et il semble intéressant de se pencher sur la place qu'il occupe au sein de la profession.

Les archivistes itinérants ont-ils pris le tournant de l'archivage électronique et bureautique ? De l'enquête ressort un oui plutôt timide. Nombre d'itinérants côtoient cette typologie documentaire au sein des collectivités, mais très peu la traitent fréquemment (2% seulement).

À contrario, environ 40% d'entre eux ne manipulent à ce jour que des archives papier et 40% d'autres ne travaillent qu'exceptionnellement sur des formats numériques. Le traitement de l'électronique par la profession est donc à surveiller de près pour suivre son évolution, en espérant que le tournant électronique soit pris prochainement pour répondre aux besoins croissants des collectivités (qui serait lui aussi à évaluer de manière plus approfondie)¹⁶.

Assurez-vous des missions d'archivage électronique / bureautique ?

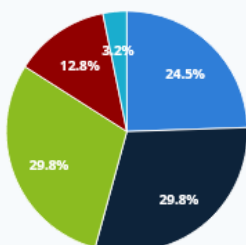
[Chart options »](#)



Oui beaucoup	2
Oui parfois	17
Oui mais rarement seulement	38
Non pas du tout	38

Êtes-vous amené.e.s à retourner régulièrement dans les collectivités où vous avez effectué une mission ?

[Chart options »](#)



Oui à chaque fois ou très souvent	23
Oui souvent	28
Oui parfois	28
Non ou rarement	12
Non jamais	3

Pour clôturer cette troisième partie, penchons-nous sur le retour des archivistes itinérants dans des collectivités ayant déjà eu recours à leur service. Les missions de maintenance, à savoir celles qui impliquent des interventions et des suivis réguliers ne sont pas qu'exceptionnelles. Cette pratique est même systématique ou presque pour un quart des missions, en atteste le commentaire suivant :

Nous revenons tous les ans pour des maintenances.

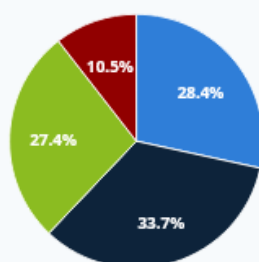
L'itinérance va donc couramment de pair avec un retour récurrent des archivistes dans les collectivités où une mission a déjà eu lieu. En effet, les problématiques liées à l'archivage ne peuvent être réglées en une seule fois et des mises à jour doivent être réalisées plus ou moins régulièrement afin d'assurer le bon fonctionnement des collectivités dans la durée.

¹⁶ Un complément d'informations à propos de l'archivage bureautique et électronique en itinérance est consultable en annexe 2.

III. Le rapport des archivistes itinérants à la profession

Lors de votre formation, pensez-vous avoir eu les outils nécessaires pour appréhender votre métier ?

[Chart options »](#)



Oui totalement	27
Oui un peu	32
Pas suffisamment	26
Non j'ai appris sur le tas	10

Comme évoqué dans l'introduction, cette étude tire sa source d'un constat de manque d'informations lié aux spécificités de l'itinérance lors de la formation proposée aux étudiants en archivistique. Mais ce postulat préalable est-il unanime ? Impacte-t-il aussi la manière dont l'archiviste itinérant appréhende son métier lorsqu'il débute ? Il semblerait que les opinions soient plutôt partagées à ce sujet. De manière générale, environ 60% des sondés considèrent avoir pu bénéficier d'outils professionnels grâce à leur formation, même si la moitié d'entre eux estiment que cette aide fut partielle. En revanche, près de 30% affirment ne pas avoir été suffisamment préparés aux spécificités de l'itinérance. Les 10% restants n'en retirent par ailleurs aucun outil.

Nous pourrions expliquer ce chiffre en supposant qu'il renvoie aux archivistes issus d'une évolution professionnelle et n'ayant pas bénéficié d'une formation en archivistique. Malheureusement, l'ensemble des 10 personnes soutenant avoir « appris sur le tas » en sont issues. En outre, la reconversion n'est pas forcément synonyme d'absence de bagage universitaire dans le domaine des archives. Les deux témoignages suivants en sont des exemples :

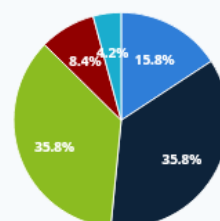
J'ai exercé un autre métier avant d'être diplômée en archivistique en 2015.

[...] même sans être passé par un diplôme d'archiviste, avoir été formé en secrétariat de mairie est un atout considérable pour comprendre et reconstituer des dossiers de marchés publics et autres procédures. Quoi qu'il en soit, je suis ravi d'avoir décroché un emploi d'archiviste itinérant, car j'ai vraiment lutté toute ma vingtaine pour trouver ma vocation : c'est désormais chose faite.

Revenons à présent sur un élément que nous avons succinctement analysé dans la partie précédente : celui de la forte proportion d'itinérants exerçant en solitaire (les chiffres avoisinant, rappelons-le, les 80%). Mais qu'en est-il des sensations et sentiments que cela entraîne ? La solitude fait-elle l'objet de préoccupations ? Pour 15% des sondés, effectivement, le sentiment de solitude occupe une place importante dans leur exercice professionnel et peut relever d'un véritable handicap. À la question « Quel est selon vous le plus gros inconvénient de la profession ? », la sensation d'isolement et/ou de solitude est revenue à 18 reprises, la positionnant en second plus grand

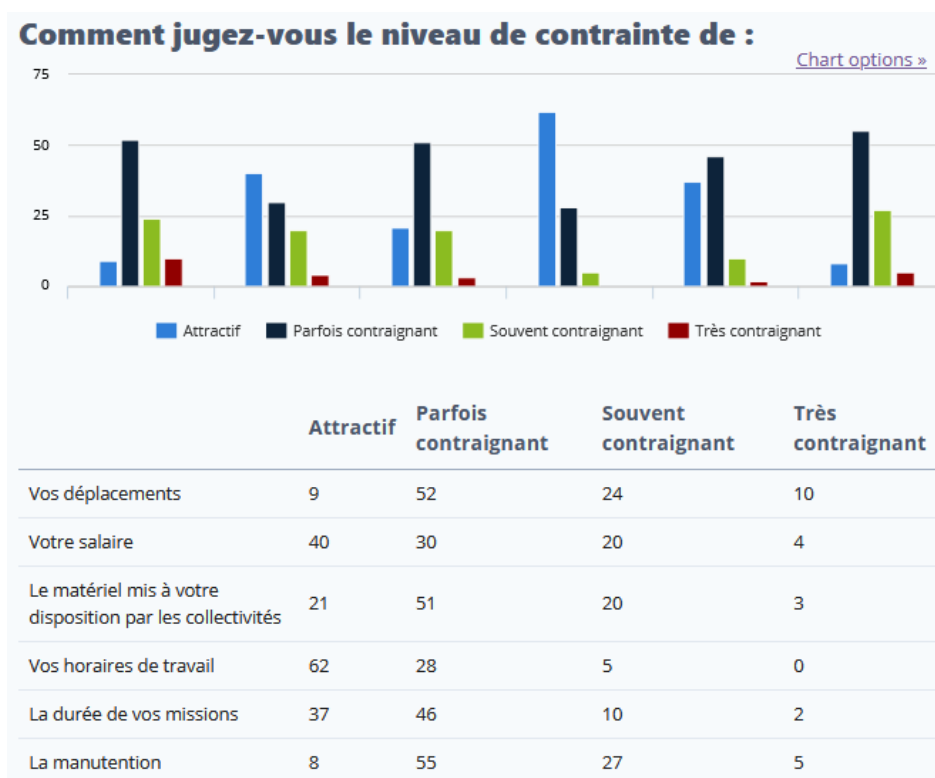
Vous sentez-vous isolé.e lors de vos missions

[Chart options »](#)



Oui souvent	15
Oui parfois	34
Pas particulièrement	34
Non ou rarement seulement	8
Non jamais	4

inconvenient après celui du temps de trajet¹⁷. Malgré tout, pour la moitié des itinérants, ce facteur n'impacte que peu, voire pas du tout le quotidien. Travailler en solitaire n'implique donc pas nécessairement un sentiment de solitude et, bien que ce dernier se fasse parfois ressentir, il est loin d'être omniprésent et il ne serait pas pertinent de le rattacher spécifiquement à l'itinérance.



L'archiviste itinérant est confronté à des spécificités professionnelles que l'archiviste sédentaire rencontre moins, voire pas du tout. Parmi elles, on peut citer les déplacements, dont la durée varie en fonction des missions et pouvant aisément dépasser l'heure de trajet (selon la distance entre domicile et lieu d'exercice ainsi que la facilité d'accessibilité de ce dernier)¹⁸. Si l'archiviste itinérant est tout à fait conscient de cet élément avant d'initier ses tâches, plus de 30% le trouvent souvent, voire fortement contraignant. Il est d'ailleurs considéré comme l'inconvénient principal de la profession, avec 26 mentions¹⁹.

Pour ce qui est du salaire et de la rémunération des itinérants, leur perception est plus positive puisque la majeure partie considère son traitement comme attractif. D'autres avis viennent toutefois nuancer ce regard, mais rappelons que la diversité des institutions faisant appel à leurs services entraîne une grande diversité de rémunérations. Dans tous les cas, après analyse comparée, le type d'établissement de travail (centre de gestion, commune, intercommunalité, en auto-entrepreneur...) ne détermine pas le niveau de jugement du salaire. Une étude au cas par cas et une approche plus qualitative serait alors

¹⁷ Voir partie V. b.

¹⁸ Routes de montagne, enneigées, encombrées à cause des embouteillages...

¹⁹ Voir partie V. b.

nécessaire pour déterminer les facteurs qui jouent sur la perception de la rémunération pour chaque archiviste.

Celui-ci est également très dépendant du matériel fourni par les collectivités au sein desquelles il intervient. La plupart du temps, il ne semble pas en être particulièrement impacté, notamment dans la mesure où il peut anticiper lui-même ce dont il a besoin²⁰. Compte tenu de la diversité de ces derniers, il n'est donc pas surprenant de s'apercevoir qu'un peu plus de la moitié des sondés n'ont rencontré que parfois seulement des problématiques à ce sujet.

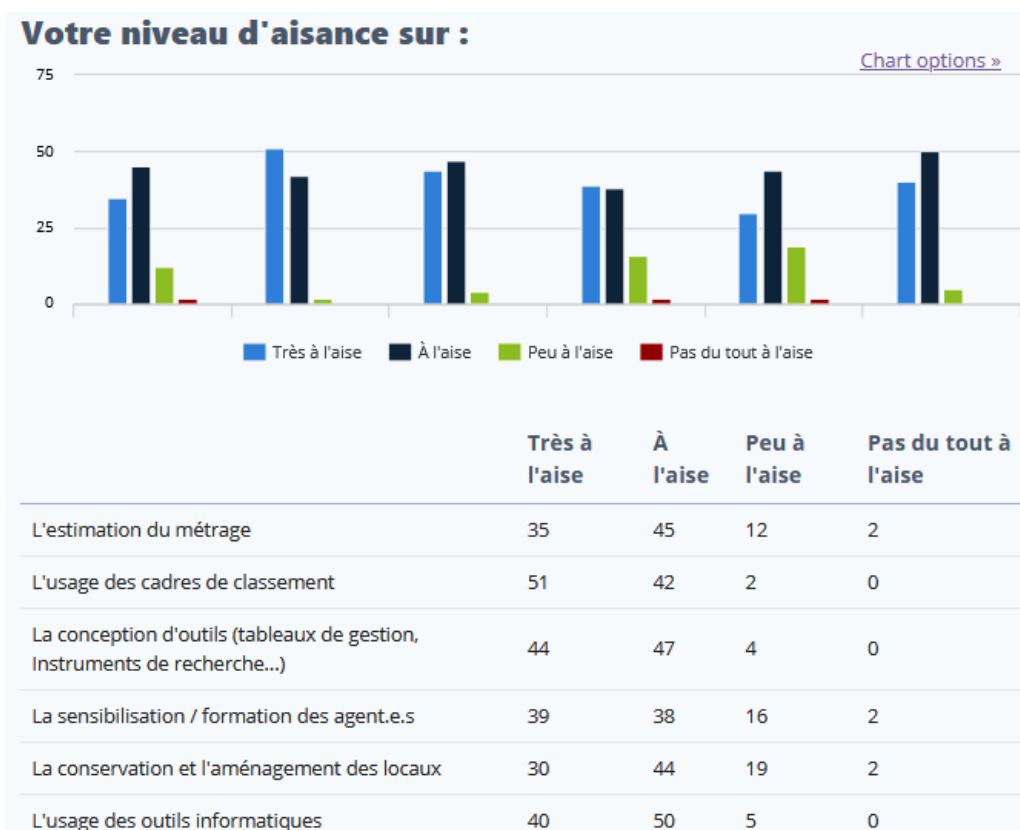
Les horaires de travail sont pour leur part perçus comme assez attractifs et aucun sondé ne les a considérés comme très contraignants et 65% les estiment d'ailleurs plutôt attrayants. Cela s'explique possiblement par la possibilité pour de nombreux archivistes de participer à l'élaboration de leur propre planning, comme nous avons pu le constater précédemment.

Pour sa part, la perception de la durée des missions est reçue comme parfois contraignante pour 48% des sondés et attractive pour 39% d'autres. Elle n'est donc qu'une problématique modeste même si elle figure tout de même à 9 reprises comme l'un des plus gros inconvénients de la profession.

Enfin, la manutention est vue comme parfois contraignante, même si la part des « souvent contraignant » est majoritaire (30%) et qu'elle figure à 5 reprises comme l'un des plus gros inconvénients du métier²¹.

²⁰ Voir à ce sujet la récente chronique d'Hervé Crépet : « Au gré de l'itinérance... Au fil de la mémoire... », *Archivistes !*, n°139, AAF, 2022, p. 17.

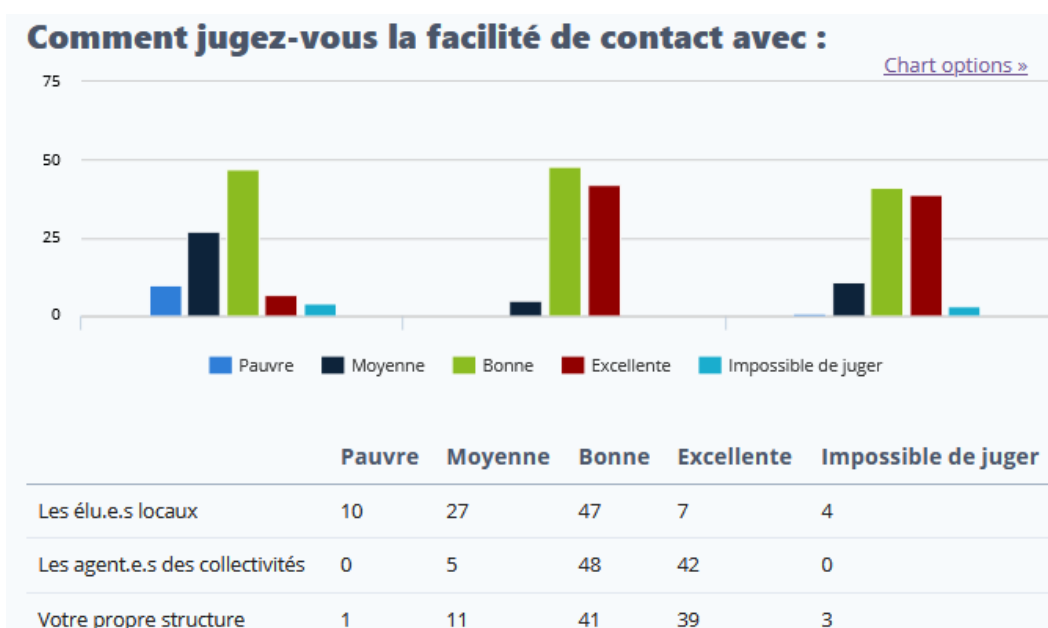
²¹ Un complément d'informations à propos de la manutention est consultable en annexe 2.



Pour l'ensemble des éléments relatifs au niveau d'aisance (à savoir l'estimation du métrage, l'usage des cadres de classement, la conception d'outils, la sensibilisation et la formation des agents, la conservation et l'aménagement des locaux et l'usage des outils informatiques), la majorité des personnes sondées se considère être à minima à l'aise, voire très à l'aise avec leur usage. L'estimation du métrage, la sensibilisation et la formation des agents ainsi que la conservation et l'aménagement des locaux peuvent en revanche les mettre en difficulté. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que des paramètres extérieurs interfèrent souvent dans ces tâches, dont des conditions d'exercice particulières lors de diagnostics ou d'archivage au sein des locaux par exemple :

On m'a demandé un devis pour le traitement des archives d'un port. Celles-ci étaient conservées dans un bunker, sans chauffage, ni électricité depuis plus de 20 ans. Une certaine population de champignons s'était développée sur les documents. C'était l'angoisse ! Ou bien arriver dans un grenier pour le premier jour de mission et se retrouver avec un oiseau qui n'arrivait plus à sortir. La frayeur lorsque j'ai vu une forme se déplacer rapidement dans mon champ de vision périphérique !

Le contact avec les collectivités est également essentiel pour le bon déroulement d'une mission d'archivage et il semble donc intéressant de se pencher sur la partie relationnelle de la profession.



Le contact avec les agents des collectivités est généralement bon (pour 50% des sondés), voire excellent (pour 44%). Les rares cas où il devient moyen peut s'expliquer par des ententes parfois difficiles, mais qui restent anecdotiques, à l'instar de celle-ci :

Il y a environ deux semaines, une agent des finances dans un syndicat a coupé net l'entretien de sensibilisation que je menais pour me demander, interloquée, si je ne trouvais pas mon métier « barbant » et « inintéressant ».

La relation avec les élus locaux est plus nuancée que pour celle des agents des collectivités. Si 57% des sondés la juge comme bonne ou excellente, près de 30% la perçoivent comme moyenne, voire pauvre pour 10%. 5% d'entre eux peinent également à l'évaluer, mais le questionnaire ne permet pas d'en connaître la raison (est-ce parce qu'ils ne peuvent les côtoyer que rarement ?). Pourtant, ces liens sont centraux et peuvent être décisifs pour le bon déroulement d'une mission :

[...] En étant le seul et vrai pilote de sa mission, on est forcé de composer avec le contexte et les problématiques de la collectivité qui se confrontent évidemment avec la théorie archivistique. On doit dialoguer avec les agents dont on ne connaît que peu le métier mais qu'on apprend au fil de l'eau. On n'est pas dans une institution de conservation et la gestion des archives, même si elle est encadrée réglementairement, doit donc être parfois défendue, débattue avec les élus. Il faut alors savoir se positionner en tant que véritable gestionnaire de l'information et ne pas se laisser enfermer dans une vision commune d'archiviste dans les greniers [...]

Avec leur propre structure, enfin, les itinérants entretiennent un rapport bon ou excellent dans 85% des cas. 12% le considèrent tout de même difficile, voire mauvais. S'il reste minoritaire, ce constat peut impacter fortement les missions, mais également les itinérants eux-mêmes qui souffrent des relations avec leur hiérarchie. Ce témoignage en est un exemple :

Je trouve que ces postes sont un tremplin certes, mais ils ont mis en péril mon équilibre psychique/bien être (isolement, perfectionnisme de ma cheffe, temps de trajet disproportionné qui rajoute des fois 2h à une journée de 8h, heures

supplémentaires non comptabilisées qui tournent en bénévolat...). Je trouve que ces postes sont à fuir. C'est en tout cas mon expérience ! Je suis écœurée de mon métier et ne pense qu'à en changer.

Ce discours, bien que triste, offre une transition vers l'une des dernières questions du questionnaire qui portait sur la projection professionnelle des personnes sondées. Du fait qu'au cours de la collecte des données l'enquête s'est aussi ouverte aux anciens de la profession, il ne semble pas utile de conserver les réponses de ces derniers à la question « Comment vous projetez-vous dans cette expérience professionnelle ? ». En effet, comment se projeter dans un métier que l'on n'exerce plus ?

Afin de corriger les résultats des statistiques proposés par Framforms, il convient de retirer :

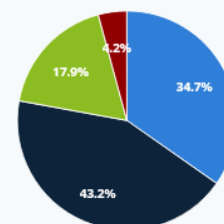
- 2 mentions « Je me vois bien faire carrière dans cette profession » (pour un total de 31 au lieu de 33) ;
- 4 mentions « Je ne me vois pas partir tout de suite, mais peut-être dans quelques années » (pour un total de 37 au lieu de 41) ;
- 5 mentions « Cette expérience n'est que temporaire, le temps que je trouve quelque chose qui me corresponde mieux » (pour un total de 12 au lieu de 17).

Ainsi, 36% des sondés se voient faire ce métier toute leur carrière, 43,5% ne se voient pas partir tout de suite mais restent ouverts à d'autres perspectives professionnelles, 14% ne se satisfont pas pleinement dans cette expérience et cherchent quelque chose qui leur corresponde plus et 4,7% ne s'y retrouvent pas du tout et souhaitent changer dès que possible.

De manière générale, dans environ 80% des cas, les archivistes itinérants trouvent donc leur compte dans leur profession et les inconvénients cités plus tôt dans cette étude semblent être fortement contrebalancés par des avantages qui permettent pleinement un épanouissement professionnel. Mais quels sont-ils ? Les informations récoltées lors du sondage ont été quantifiées afin d'extraire les avantages et inconvénients qui revenaient le plus souvent. Le tableau suivant dresse ainsi un panorama rapide des atouts et défauts de la profession (dont l'autonomie, les trajets et l'isolement ont auparavant été évoqués).

Comment vous projetez-vous dans cette expérience professionnelle ?

[Chart options »](#)



Je me vois bien faire carrière dans cette profession	33
Je ne me vois pas partir tout de suite, mais peut-être dans quelques années	41
Cette expérience n'est que temporaire, le temps que je trouve quelque chose qui me corresponde mieux	17
Je ne me projette pas du tout en tant qu'archiviste itinérant.e et changerai dès que possible	4

Avantages	Inconvénients
Autonomie/indépendance/liberté 45 mentions	Trajets 26 mentions
Diversité des tâches/missions/situations 31 mentions	Isolement/solitude 18 mentions
Relationnel/contact avec les collectivités 10 mentions	Conditions de travail difficiles 14 mentions
Expérience formatrice/solide 9 mentions	Manque de reconnaissance/considération 14 mentions
Découverte du territoire 6 mentions	Productivité/stress/rythme soutenu 10 mentions
Planning/temps de travail 4 mentions	Peu de suivi sur le long terme 9 mentions
Motivant/challengeant 2 mentions	Manutention 5 mentions
Possibilité d'évolution de carrière 2 mentions	Salaire/précarité 5 mentions
« Le plaisir de mettre de l'ordre dans le chaos » ²² 1 mention	Itinérance/manque de stabilité/changements constants 4 mentions

Pour conclure cette quatrième partie, affirmons donc que la plupart des itinérants semblent fortement apprécier l'autonomie et l'indépendance dans l'approche de leurs missions. Il en est de même pour la variété de ces dernières qui laisse peu de place à la routine. Ainsi, beaucoup d'entre eux partagent cette synthèse :

L'autonomie et la multitude des tâches à réaliser (sensibilisation, réorganisation de locaux etc.). Pas le temps de s'ennuyer.

²² J'ai glissé cette occurrence qui ne revient qu'à une seule reprise parce que j'ai beaucoup aimé le sens de la formule. À vrai dire, je trouve cette perception plutôt vraie et, finalement, j'aurais aimé la mettre dans ma propre réponse.

IV. Témoignages et retours d'expérience

a. Anecdotes

Nous ne saurions rendre compte de l'ensemble des anecdotes partagées par les sondés parce que nous en avons reçu beaucoup (mais genre beaucoup, beaucoup²³). Les extraits présentés ici viennent seulement compléter d'autres que nous avons pu utiliser pour illustrer les propos antérieurs mais ne sauraient rendre compte de l'ensemble des expériences qui ont été partagées et non retranscrites dans ce rapport, faute de place.

Dans la catégorie « travailler dans des conditions particulières »

Devoir travailler avec des chauve-souris autour de moi.

Il arrive souvent que les secrétaires de mairie d'un secteur parlent entre elles. Aussi j'ai 3 ans de missions qui ont été déterminées seulement avec leur papotage et le bouche à oreille !

Pas accès aux toilettes/points d'eau en plein été car la secrétaire de mairie ne travaille pas le mercredi. + Travail dans une collectivité pas du tout réceptive aux archives : salles d'archives à côté du vide sanitaire, archives dans les bureaux qui occultent la lumière car le long des fenêtres et les services techniques ont inversé les archives à détruire de celles à conserver au cours d'un déménagement.

Dans la catégorie « je me suis fait enfermer dans la mairie » (à qui cela arrive à beaucoup d'entre nous visiblement...)

Ne pas avoir peur du noir en cas de coupure de courant au fond d'une cave et toujours avoir son portable sur soi ! Et surtout bien signaler sa présence pour ne pas être enfermée (par erreur) et/ou ne pas subir plusieurs heures d'alarme sans possibilité de l'arrêter...

Se retrouver enfermer dans la mairie et appeler la police municipale qui ne m'a pas crue.

Se faire enfermer dans la collectivité parce qu'on a oublié l'archiviste, est très fréquent. Il faut rester méfiant sur l'horloge qui tourne !!

Se faire enfermée dans la mairie parce que les agents de la collectivité avaient oublié que j'étais présente.

On a tendance à nous oublier dans les greniers ou les caves (qui sont souvent nos lieux de travail), donc on se fait assez facilement enfermer dans les mairies.²⁴

Dans la catégorie « j'aime mon métier »

J'ai été amenée à présenter mon travail à une élève de collège, en stage à la mairie. Elle me posa une seule question, avec beaucoup de spontanéité : « Mais... Vous allez faire ça toute votre vie ? »

²³ Merci !

²⁴ Vous en voulez d'autres ? Rendez-vous page 33.

J'ai parfois dû travailler dans des conditions très difficiles (salle d'archives située à côté de canalisations d'eaux usées qui se sont rompues et également dans un syndicat souffrant de l'invasion de mouches en raison d'un grand nombre de cadavres d'animaux se trouvant dans le grenier). J'ai été aussi confrontée en tant que femme, à des élus ou à des agents ayant un comportement assez déplacé.

Suis restée dormir à la mairie en raison de chutes de neige impressionnantes !! Le maire a ramené des lits de camp, pour la DGS²⁵ et moi, des duvets, de la soupe...

Faire du tri en plein hiver dans un grenier à 3° ou encore tenter de sauver ce qu'on peut parmi des archives qui ont servi de litière à des chats.

Archives préclassées en sacs poubelles. Un maire sortant une échelle de toit et expliquant qu'il faut escalader un 1^{er} bâtiment, puis un second pour accéder au grenier. Une stagiaire passant à travers 1 plancher vermoulu : réaction du maire : « Mais qui va boucher le trou ? »

Découverte d'os humains dans le local archives.²⁶

Dans la catégorie « local d'archives insolites »

L'élément le plus « rigolo » serait d'avoir travaillé dans une ancienne morgue reconvertie en magasin.

J'ai dû travailler dans une champignonnière. Une ancienne cave où la collectivité a mis ses archives. Des archives très importantes puisqu'elles concernaient la constitution de la commune. Ces documents étaient infestés de champignons...

Intervention dans une mairie anciennement une église qui avait stocké ses archives dans le caveau... « les ossements ont été évacués avant d'y mettre les archives ».

Cadavres de chauve-souris et boîtes de maïs périmée (encore consommables ! je n'ai pas testé...) cachés dans le vrac des archives, la sous-pente de toit accessible par le biais d'un triangle d'environ 50 cm de haut dans un grenier à deux niveaux, la cave en terre battue, l'énorme tache de moisissure au plafond... Aujourd'hui, un vrac ne me fait plus peur, c'est plutôt les locaux...

Dans la catégorie « parce qu'être archiviste itinérant, c'est aussi avoir des anecdotes positives à raconter »

Lors d'une mission dans une commune, j'ai eu l'agréable surprise de retrouver une photo de ma maman qui jouait de l'accordéon lors d'une représentation dans les années 1970, elle avait alors 10 ans.

Le maire d'une petite commune était tellement content qu'il a offert le restaurant et une bouteille de champagne à toute l'équipe.

En cours de mission, découverte des archives modernes de la commune dans le grenier de l'école communale : des réévaluations du temps de la mission, du récolement et du classement ont été nécessaires. + Invité chez un élu à boire du cidre.

²⁵ DGS = Directrice générale des services.

²⁶ Je soupçonne des restes d'anciens archivistes de passage qui, eux, se sont aussi faits enrôlés et n'ont pas été crus par la police.

b. Commentaires

Un métier formateur

Je suis resté archiviste itinérant pendant 1 an et demi, j'ai quitté cette fonction car il y avait trop de déplacements (région parisienne). Pour autant c'est très formateur et diversifié. Je suis maintenant dans un service d'archives où je me sers grandement de cette expérience.

Il est vrai qu'on en parle pas beaucoup pendant les formations, alors que c'est extrêmement formateur et qu'il y a une réelle demande des Centres de gestion. Le bémol que j'ajouterai est que les services Archives dans les CDG ne sont pas équivalents. Certains d'entre eux [...] possèdent une véritable équipe [...] alors que d'autres ne comptent qu'un seul archiviste. L'évolution dans la profession peut donc être différente.

J'ai effectué des missions d'itinérances pendant près de 5 ans juste après l'obtention de mon Master. Ce sont des missions passionnantes et très formatrices tant sur le travail que sur le relationnel. La médiation est hyper importante, il faut cependant faire certaines concessions quand on débute et il ne faut pas avoir forcément de vie de famille...

Un métier de passionnés pour certains

Archiviste itinérant représente une expérience incroyable, nous allons à la rencontre de toutes les problématiques techniques, administratives, de conservation, matérielles, juridiques, informatiques. Nous nous enrichissons constamment auprès de tous les agents de services, auprès des élus. Nous pouvons travailler à la fois sur des archives anciennes et modernes, numériques et sur des supports photos par exemple. Notre métier est notre passion et chaque jour reste différent ce qui permet de ne pas tomber dans une forme de lassitude.

C'est un métier passionnant dans lequel on ne s'ennuie jamais et il y a un réel besoin d'archivistes itinérants sur le terrain.

Un métier difficile pour d'autres

Être archiviste itinérant c'est avoir l'opportunité de se dépasser dans une profession qui est dure déjà à la base. Ce sont des postes difficiles, mais qui vous permettront d'appréhender beaucoup de choses et qui développera votre sens de l'adaptation au maximum.

De ces témoignages, nous pouvons donc dire que, comme tout métier, l'itinérance a ses bons et ses mauvais côtés au sein desquels il faut trouver un équilibre. C'est d'ailleurs ce qu'atteste cette ancienne archiviste qui a pris le temps de revenir plus longuement sur son parcours :

J'ai été recrutée au 1^{er} janvier 2014 jusqu'au 16 octobre 2020 en tant qu'archiviste intercommunale dans le Bas-Rhin. La collectivité était forte de 28 puis 35 communes (fusion en 2017 de deux communautés de communes) allant d'environ 150 à 120 000 habitants. Les communes sont surtout rurales et 1 centre urbain concentrant 2 communes de plus 1000 habitants et une de 12000 habitants.

Les communes membres passaient par une prestation de service pour réaliser le classement et la valorisation de leurs archives. Une sensibilisation à la gestion des archives était également dispensée aux agents administratifs.

C'est un travail enrichissant sur le plan humain et professionnel, car l'on débloque des situations de vracs et d'arriérés plus ou moins importants selon les communes. C'est un soutien et une aide précieuse pour les agents administratifs qui ne peuvent pas forcément se libérer du temps pour réaliser l'archivage. Au cours de ces 6 ans et demi, j'ai acquis une connaissance et une expérience en tri et éliminations des archives assez conséquentes. C'est un travail de communication et de transmission.

Mais c'est aussi un travail fatigant avec des déplacements réguliers et de constante adaptabilité à son interlocuteur (élu ou agent) pour améliorer certaines situations ou pour faire accepter les éliminations ou un dépôt par exemple. Le travail d'organiser son planning est quelque chose de prenant et il faut faire attention de ne pas se tromper, tout comme à la facturation.

Je retire de ces 6 ans et demi une expérience riche et utile qui me sert sur mon nouveau poste en Archives départementales.

Conclusion

La rencontre en visioconférence du 9 mars 2022 dédiée à la diffusion des résultats de l'enquête a permis de poursuivre et approfondir les pistes proposées lors de l'analyse des résultats, mais également de se pencher sur des questions qui n'ont pas été posées lors de la publication du formulaire. Un compte rendu de cette réunion a donc fait l'objet d'une annexe²⁷, se proposant comme une ouverture complémentaire à la présente conclusion.

De plus, le 8 avril prochain aura lieu l'assemblée générale de l'AAF, menant à la constitution d'une nouvelle équipe, notamment au sein du groupe de travail des archivistes itinérants de la section ACII. À l'Aedaa, il nous a semblé que le meilleur moyen de développer cette enquête et d'en favoriser de nouvelles serait d'intégrer ce même groupe par le biais de l'un de ses membres. En d'autres termes, il nous faut « une taupe » à l'AAF. Il est donc possible que ce qui ne devait être qu'une petite rencontre entre étudiants et professionnels devienne finalement le terreau d'une étude plus poussée sur la profession d'archiviste itinérant et que ce petit rapport ne soit que le début d'une grande aventure²⁸.

Au nom de l'ensemble des membres de l'Aedaa, je tiens à remercier tous les participants qui ont rempli notre questionnaire avec précision et enthousiasme (merci aux nombreux messages d'encouragement et de sympathie que nous avons reçus). J'espère que ce rapport répondra à tous ceux qui ont partagé leur envie de faire connaître cette profession auprès du grand public.

Un grand merci également à Apolline Arnal et Perrine Guillon qui ont bien voulu faire part de leur expérience en tant qu'archivistes itinérantes lors de la rencontre du 16 mars 2022.

Mes remerciements vont enfin aux personnes qui ont relu et commenté ce travail, à savoir Chloé Mertz, Angèle Bénesteau, Alexis Hamelin, Audrey Lacals et Françoise Poussereau.

Je laisse le mot de la fin à ce message inattendu trouvé dans les commentaires clôturant le questionnaire :

Domage qu'en tant qu'archiviste vous ne respectiez pas la langue française en vous soumettant à l'effet de mode actuel avec cette écriture inclusive illisible !!!!! Comment allez-vous rédiger vos inventaires ? La recherche globale texte va devenir compliquée !!!!!

Un peu acide ? Laissons donc la parole à une voix plus douce et qui synthétisera le message que j'ai voulu faire passer à vous, lecteurs et lectrices :

Merci pour cette étude sur cette partie du métier souvent oubliée.

Paix et amour (de la langue !!!!!) à tou.te.s,

Mia Viel

²⁷ Voir annexe 2.

²⁸ Avec notamment de possibles collaborations avec des acteurs de projets portant sur le même objet d'étude. Mais je n'en dirais pas plus pour le moment parce que j'aime laisser planer le mystère ;)

Annexes

1. Questionnaire de l'étude

Être archiviste itinérant.e aujourd'hui

Dans le cadre d'une table ronde sur le thème "**Être archiviste itinérant.e aujourd'hui**", l'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers (**Aedaa**) réalise une petite enquête sur cette profession peu abordée dans les programmes scolaires des étudiant.e.s de formations en archivistique.

Notre perspective est de dresser un premier **panorama du métier d'archiviste itinérant.e** dans les pays francophones et de permettre aux futur.e.s professionnel.le.s d'en connaître davantage les enjeux afin de mieux l'appréhender dans sa quotidienneté.

Ainsi, ce questionnaire est destiné aux archivistes itinérant.e.s actuellement en activité comme à celles et ceux qui ne le sont plus. Toutefois, **si vous n'exercez plus en tant qu'en qu'archiviste itinérant.e, merci de bien vouloir le préciser dans la dernière question du questionnaire** intitulée "Avez-vous quelque chose à ajouter ?"

L'ensemble des informations personnelles recueilli lors de cette étude sera anonymisé. Les noms des participant.e.s, lieux d'exercice, adresses électroniques ne seront communiquées à quiconque sans autorisation explicite.

Une infographie sera ensuite réalisée grâce aux données récoltées et présentée lors de la **session du 16 mars 2022, dédiée à la table ronde**. Elle sera ensuite diffusée sur les réseaux sociaux afin que chacun puisse profiter des résultats de ce travail.

Durée estimée de réponse à l'enquête : 10 minutes.

Vous avez des questions à nous poser ou des remarques à nous transmettre ? Envoyez-nous un message à aedaa@mailo.com.

Nous vous remercions pour votre participation.

L'équipe de l'Aedaa

Pour suivre l'évolution du projet, suivez-nous sur nos réseaux : <https://linktr.ee/Aedaa>

Date de clôture du questionnaire : **15 janvier 2021**

a. Introduction du questionnaire

Prénom Nom

Adresse mail

Quel âge avez-vous ?

PAGE SUIVANTE >

b. Partie « En savoir plus sur vous »

Vous êtes

☐ Un homme

☐ Une femme

☐ Autre

Niveau d'études

☐ Licence

☐ Master

☐ Doctorat

☐ Autre

Année d'obtention de votre diplôme d'archiviste (si vous en avez 1)

Avez-vous les concours de la fonction publique ?

☐ Oui

☐ Non

☐ En cours

Dans quelle structure travaillez-vous ?

Depuis combien de temps êtes-vous archiviste itinérant.e ?

☐ < 1 an

☐ Entre 1 et 2 ans

☐ > 2 ans

Depuis combien de temps êtes-vous archiviste itinérant.e ?

☐ < 1 an

☐ Entre 1 et 2 ans

☐ > 2 ans

Quel type de contrat avez-vous ?

☐ CDD

☐ CDI

☐ Autre

Votre poste d'archiviste itinérant.e est-il votre 1er emploi ?

☐ Oui

☐ Non

[< PAGE PRÉCÉDENTE](#) [PAGE SUIVANTE >](#)

c. Partie « En savoir plus sur vos missions »

Quelle est la durée moyenne de vos missions ?

- ☐ +/- 1 jour
- ☐ - d'1 semaine
- ☐ +/- 1 semaine
- ☐ 2 à 3 semaines
- ☐ +/- 1 mois
- ☐ 1 à 2 mois
- ☐ Plusieurs mois
- ☐ + de 6 mois

Participez-vous à l'élaboration de votre planning ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Votre temps de trajet est-il compté dans votre temps de travail ?

- ☐ Oui totalement
- ☐ Oui partiellement ou sous certaines conditions
- ☐ Non pas du tout

Avez-vous une zone d'interventions définie ?

- ☐ Oui absolument
- ☐ Non pas du tout
- ☐ J'ai des zones privilégiées plus que définies

Travaillez-vous plutôt en équipe ou en solo ?

- ☐ Je travaille plutôt en équipe
- ☐ Je travaille plutôt en solo
- ☐ Environ 50-50

Avez-vous des outils communs ou concevez/utilisez-vous vos propres outils ?

- ☐ Je conçois et utilise mes propres outils
- ☐ J'utilise les outils de ma structure
- ☐ Un peu des deux

Assurez-vous des missions d'archivage électronique / bureautique ?

- ☐ Oui beaucoup
- ☐ Oui parfois
- ☐ Oui mais rarement seulement
- ☐ Non pas du tout

Quelle est la taille moyenne des collectivités au sein desquelles vous intervenez ?

- ☐ - de 1000 habitant.e.s
- ☐ De 1000 à 5000 habitant.e.s
- ☐ De 5000 à 10000 habitant.e.s
- ☐ De 10000 à 20000 habitant.e.s
- ☐ De 20000 à 40000 habitant.e.s
- ☐ Plus de 40000 habitant.e.s

< PAGE PRÉCÉDENTE

PAGE SUIVANTE >

d. Partie « En savoir plus sur votre rapport à la profession »

Lors de votre formation, pensez-vous avoir eu les outils nécessaires pour appréhender votre métier ?

- ☐ Oui totalement
- ☐ Oui un peu
- ☐ Pas suffisamment
- ☐ Non j'ai appris sur le tas

Vous sentez-vous isolé.e lors de vos missions

- ☐ Oui souvent
- ☐ Oui parfois
- ☐ Pas particulièrement
- ☐ Non ou rarement seulement
- ☐ Non jamais

Comment jugez-vous le niveau de contrainte de :

	Attractif	Parfois contraignant	Souvent contraignant	Très contraignant
Vos déplacements	☐	☐	☐	☐
Votre salaire	☐	☐	☐	☐
Le matériel mis à votre disposition par les collectivités	☐	☐	☐	☐
Vos horaires de travail	☐	☐	☐	☐
La durée de vos missions	☐	☐	☐	☐
La manutention	☐	☐	☐	☐

Comment jugez-vous le niveau de contrainte de :

	Attractif	Parfois contraignant	Souvent contraignant	Très contraignant
Vos déplacements	☐	☐	☐	☐
Votre salaire	☐	☐	☐	☐
Le matériel mis à votre disposition par les collectivités	☐	☐	☐	☐
Vos horaires de travail	☐	☐	☐	☐
La durée de vos missions	☐	☐	☐	☐
La manutention	☐	☐	☐	☐

Votre niveau d'aisance sur :

	Très à l'aise	À l'aise	Peu à l'aise	Pas du tout à l'aise
L'estimation du métrage	☐	☐	☐	☐
L'usage des cadres de classement	☐	☐	☐	☐
La conception d'outils (tableaux de gestion, Instruments de recherche...)	☐	☐	☐	☐
La sensibilisation / formation des agent.e.s	☐	☐	☐	☐
La conservation et l'aménagement des locaux	☐	☐	☐	☐
L'usage des outils informatiques	☐	☐	☐	☐

Comment jugez-vous la facilité de contact avec :

	Pauvre	Moyenne	Bonne	Excellente	Impossible de juger
Les élu.e.s locaux	☐	☐	☐	☐	☐
Les agent.e.s des collectivités	☐	☐	☐	☐	☐
Votre propre structure	☐	☐	☐	☐	☐

Êtes-vous amené.e.s à retourner régulièrement dans les collectivités où vous avez effectué une mission ?

- ☐ Oui à chaque fois ou très souvent
- ☐ Oui souvent
- ☐ Oui parfois
- ☐ Non ou rarement
- ☐ Non jamais

Avez-vous une anecdote de mission à nous partager ?

Comment vous projetez-vous dans cette expérience professionnelle ?

- ☐ Je me vois bien faire carrière dans cette profession
- ☐ Je ne me vois pas partir tout de suite, mais peut-être dans quelques années
- ☐ Cette expérience n'est que temporaire, le temps que je trouve quelque chose qui me corresponde mieux
- ☐ Je ne me projette pas du tout en tant qu'archiviste itinérant.e et changerai dès que possible

Quel est selon vous le plus gros avantage de la profession ?

Quel est selon vous le plus gros inconvénient de la profession ?

< PAGE PRÉCÉDENTE

PAGE SUIVANTE >

e. Conclusion

Accepteriez-vous que nous partagions votre adresse mail aux étudiant.e.s qui le demandent ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Merci beaucoup pour votre contribution ! Avez-vous quelque chose à ajouter ?

< PAGE PRÉCÉDENTE

SOUMETTRE

2. Annonce des résultats de l'étude le 9 mars 2022

Dans le cadre de son projet de rencontres entre étudiants et diplômés en archivistique, l'Aedaa vous propose de découvrir les résultats de l'enquête "Être archiviste itinérant aujourd'hui" menée entre le 13 décembre 2021 et le 15 janvier 2022.

Aedaa



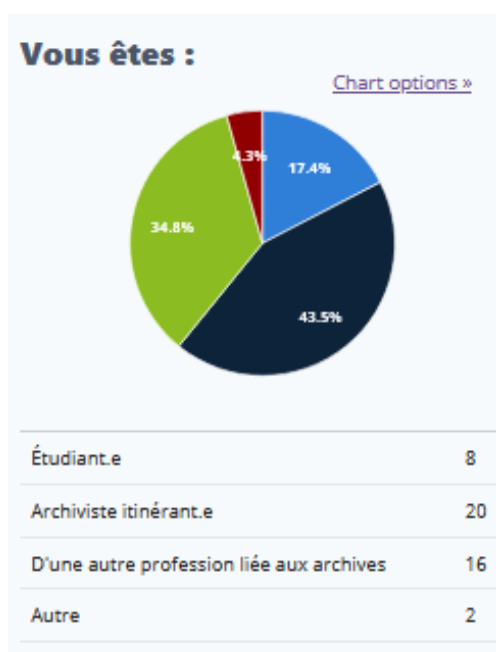
Résultats de l'enquête "Être archiviste itinérant aujourd'hui"

**9 mars 2022
19h30-21h00**

En visioconférence sur GoToMeeting
Inscription via Framafoms

Ouvert à tous (étudiants et diplômés de toutes formations)
L'adhésion à l'Aedaa n'est pas requise pour participer.

a. Contexte



Cette réunion a été réalisée le 9 mars 2022 en visioconférence. Il ne s'agit là que d'une coïncidence, mais il est drôle de constater que la veille de l'événement, un article de Pascal Faiseaux intitulé « Les archivistes itinérants dépoussièrent les archives des petites communes » avait été publié²⁹.

La rencontre comptait 47 inscrits avec des profils assez divers et comprenant également des archivistes non-itinérants (35% des inscrits) et des étudiants (17%). Les deux personnes inscrites en « Autre » avaient précisé être à la recherche d'un emploi.

Bien entendu, toutes les personnes inscrites n'ont pas pu (ou n'ont pas souhaité) se libérer pour participer à la visioconférence. Toutefois, l'échange

²⁹ FAISEAUX (Pascal), « Les archivistes itinérants dépoussièrent les archives des petites communes », France 3 Nouvelle Aquitaine, 08/03/2022, [en ligne], disponible sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/dordogne/les-archivistes-itinerants-depoussierent-les-archives-des-petites-communes-2488540.html> (consulté le 09/03/2022).

fut riche de 30 participants, dont nombre d'entre eux ont beaucoup réagi dans les commentaires et/ou pris directement la parole pour apporter des précisions, connaissances et anecdotes personnelles sur certains aspects du rapport. Ces précisions ont été développées dans le point suivant.

b. Apports de la rencontre

L'archivage électronique VS l'archivage bureautique

Le département de l'Aube est très rural ce qui fait que 2 archivistes suffisent pour le Centre de gestion³⁰ car les demandes ne sont pas du tout les mêmes que dans les départements urbains où les sollicitations relatives à l'archivage électronique peuvent être plus fréquentes.

Les Centres de gestion de la Dordogne³¹ et des Landes³² sont en cours de réflexion sur le développement de Systèmes d'archivage électronique (SAE) mutualisés. Le Centre de gestion du Nord³³ est également en avance sur cette question. Pour leur part, les Archives départementales du Maine-et-Loire (qui utilisent un SAE mutualisé avec plusieurs services d'archives de la région et des départements des Pays de la Loire) travaillent sur l'ouverture de leur outil aux collectivités dont elles ont la charge.

Dans le département de Haute Saône, l'arriéré papier reste une priorité et c'est pour cette raison que les archivistes du Centre de gestion de ce département³⁴ délaissent un peu l'électronique.

Les réseaux d'archivistes itinérants

Autrefois, il existait un réseau national d'archivistes itinérants mais qui n'existe plus. Aujourd'hui, ce sont surtout les réseaux au niveau local (départemental et régional) qui ont pris la relève et celui de la Nouvelle Aquitaine compte par exemple 5 itinérants.

Témoignages complémentaires rapportés de la conversation de la visioconférence

À propos du salaire des archivistes itinérants :

Les frais de missions sont un bon complément de salaire indirect

À propos de la manutention :

- *En Mayenne, la manutention des archives est à la charge de la collectivité, juste avant le début de la mission*
- *En Dordogne c'est un mixte des deux :)*
- *Il me semble que sur ce point, il est important que les conditions soient fixées avant la mission. Il faut que les archivistes ou du moins le service fixe des limites en conditions de travail et en termes de manutention.*
- *D'une manière générale la manutention pouvait être prise en charge par les agents de la commune avant/pendant ou en fin de mission !*

³⁰ Site institutionnel du Centre de gestion de l'Aube : <https://www.cdg10.fr/> (consulté le 12/03/2022).

³¹ Site institutionnel du Centre de gestion de la Dordogne : <https://www.cdg24.fr/> (consulté le 12/03/2022).

³² Site institutionnel du Centre de gestion des Landes : <https://cdg40.fr/> (consulté le 12/03/2022).

³³ Site institutionnel du Centre de gestion du Nord : <http://www.cdg59.fr/> (consulté le 12/03/2022).

³⁴ Site institutionnel du Centre de gestion de Haute Saône : <https://70.cdgplus.fr/> (consulté le 12/03/2022).

- *En Eure-et-Loir, les collectivités doivent mettre à disposition des agents pour aider à la manutention. Dans l'idéal, on demande que toutes les archives à traiter soit rassembler dans une pièce/local avant une intervention. Ou alors ils fournissent le matériel pour la manutention (chariot).*

Extrait d'une conversation à propos des itinérants qui se font enfermés dans les collectivités :

- *Première mission pour moi et enfermé dans la mairie un vendredi veille de vacances scolaires !! ^^*
- *Moi aussi enfermée un soir sans contact, heureusement que le maire était dans l'annuaire :)*
- *J'ai ouvert « salement » la porte et la mairie est restée ouverte tout le weekend !! :D*
- *Mince moi aussi mais je n'avais presque plus de la batterie sur mon téléphone portable pour appeler mon employeur. Expérience traumatisante, je trouve. J'ai pu sortir par la fenêtre de la mairie au rez-de-chaussée.*

Sur ce qu'il me reste à faire maintenant :

Il faut maintenant que tu prennes ton bâton de pèlerin et aller faire de la pub dans les formations d'archivistes car beaucoup de CDG ouvrent des postes et ont peu de candidats !

Sur la reconnaissance des archivistes itinérants :

Merci, c'est vrai que notre profession est peu connue du public aussi.

Autres initiatives similaires à celles de l'Aedaa :

L'ADAL (l'association des anciens étudiants du master archives de Lyon)³⁵ a organisé des tables rondes où des anciens du master parlent de leurs parcours, l'un d'eux avait présenté les CDG mais on en entend assez peu parler au sein de la formation.

c. Échange post-réunion avec Alexis Hamelin

À l'issue de la rencontre dédiée à l'annonce des résultats de l'enquête, Alexis Hamelin, trésorier de l'Aedaa, m'a fait part d'une réflexion que j'ai jugé pertinente d'ajouter ici. Étudiant en master 2 archives à l'université d'Angers, il s'est penché de manière approfondie sur les archivistes diocésains³⁶ et affirme que de nombreux ponts peuvent être réalisés entre cette profession et celle des archivistes itinérants.

Tout d'abord, toutes deux sont régulièrement confrontées à la reprise d'importants arriérés et exercent principalement au sein des structures productrices. De ce fait, elles sont souvent dépendantes du matériel fourni par ces dernières, dont la qualité est assez fluctuante et rarement optimale (le recours à des boîtes de conservation en carton neutre n'est par exemple qu'exceptionnel). Leurs conditions de travail sont également

³⁵ Site institutionnel de l'ADAL : <https://adallyon.wordpress.com/> (consulté le 24/03/2022).

³⁶ Voir notamment son mémoire : Hamelin (Alexis), *Les mutations du profil de l'archiviste diocésain et sa professionnalisation depuis les années 1970 : l'exemple des archives diocésaines du Mans*, sous la direction de Marcilloux (Patrice), Université d'Angers, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://dune.univ-angers.fr/fichiers/92006482/2021HMAR13374/fichier/13374F.pdf> (consulté le 13/03/2022).

fluctuantes puisque le fait d'exercer dans des structures dont les archives n'occupent qu'une place secondaire peut engendrer un défaut d'optimisation de leur gestion et de leur conservation (notamment dans des locaux dont l'utilité première n'était parfois pas celle du stockage documentaire).

En diocèse comme en collectivités territoriales, les archivistes ne sont donc que peu présents et leur sollicitation peut intervenir lorsque l'arriéré impacte les conditions d'exercice quotidien des agents. En outre, dans les deux cas, l'archiviste réalise souvent sa mission en solitaire.

Enfin, le travail de sensibilisation en diocèses comme en collectivités territoriales est fondamental pour améliorer les conditions d'archivage dès la constitution des archives par les agents et pour assurer la continuité de la rationalisation de leur gestion une fois la mission terminée. À cela s'ajoute de réelles attentes émanant des agents et salariés travaillant en associations diocésaines ou en collectivités territoriales. Celle-ci attestent d'une véritable curiosité dès lors que le sujet de l'archivage est abordé avec eux.

Nul doute que d'autres métiers directement liés aux archives rencontrent également ces problématiques et qu'une attention portée sur les uns pourraient profiter aux autres.

3. Table ronde entre étudiants et professionnels, le 16 mars 2022

Dans le cadre de son projet de rencontres entre étudiants et diplômés en archivistique, l'Aedaa vous propose de rencontrer des archivistes itinérantes récemment diplômées.

Aedaa

Table ronde

À la découverte du métier d'archiviste itinérant

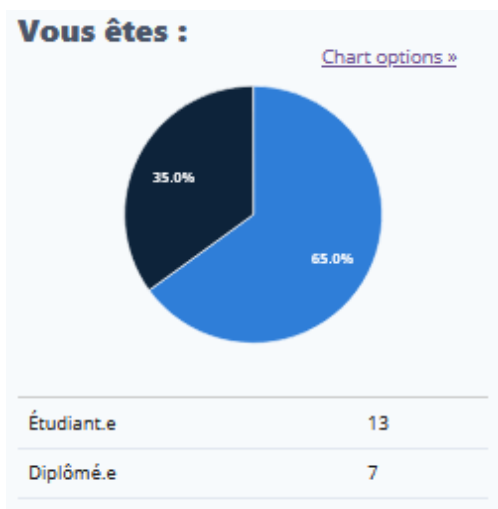
**16 mars 2022
19h30-20h30**

En visioconférence sur GoToMeeting
Inscription via Framamaforms

Ouvert aux étudiants et jeunes diplômés en archivistique
L'adhésion à l'Aedaa n'est pas requise pour participer.



a. Contexte



Cette rencontre a été réalisée le 16 mars 2022 et recensait 18 participants (sur 20 inscriptions).

Parmi eux, on comptait une majorité d'étudiants (65%) de tous niveaux (licence professionnelle, master 1 et 2) et de diverses formations en France (dont Angers, Lyon et Paris). Étaient également présents des professionnels en Archives départementales (du Jura par exemple), en archives hospitalières et communales, en recherche d'emploi et en reconversion professionnelle. En ce sens, le panel d'intéressés était aussi diversifié que la profession elle-même.

b. Apports de la rencontre

Cette rencontre et les échanges qui ont suivi ont surtout permis de mettre en lumière la singularité des parcours individuels des archivistes itinérants. Une grande divergence se fait notamment entre ceux qui sont employés en contrat long par des structures (comme des Centres de gestion par exemple) et ceux qui exercent en tant qu'indépendants (et qui sont rémunérés par les collectivités elles-mêmes).

Retour d'expérience d'Apolline

Selon Apolline, intervenante lors de la table ronde et ancienne archiviste itinérante indépendante, le classement représente 90% de son activité. Au sein des 10% restants, on peut trouver du conseil et de la formation d'agents, de l'aménagement de locaux ou encore un rôle de communication administrative et historique. Elle insiste également sur la dimension parfois déstabilisante de la masse documentaire à traiter : « il ne faut pas avoir peur des gros chantiers » et faire avec le manque de matériel.

S'il est parfois difficile de sensibiliser les agents sur les problématiques liées à l'archivage et de s'imposer en tant que professionnel, être itinérant reste sans conteste un très bon moyen de faire connaître la profession. En outre, Apolline témoigne de la satisfaction du travail fini (ou « le plaisir de remettre de l'ordre dans le chaos » pour reprendre la formule d'une participante à l'enquête que nous avons déjà citée³⁷). Elle affirme aussi que cette profession permet de « mettre un pied dans la fonction publique sans avoir les concours ». Enfin, son expérience lui a permis de dégager deux qualités nécessaires à l'itinérance, à savoir l'autonomie et la pédagogie.

Retour d'expérience de Perrine

Perrine, intervenante lors de la table ronde et actuellement archiviste itinérante, retient surtout de sa profession « la liberté : on est vraiment libre de gérer nos missions comme on veut ». Toutefois, comme Apolline, elle témoigne de certaines difficultés à sensibiliser les agents des collectivités à l'archivage. Elle retient à ce propos une remarque assez révélatrice qu'elle a pu entendre au cours de l'une de ses missions : « les archivistes, c'est les éboueurs des bureaux » et ajoute en riant : « il faut savoir être diplomate ».

D'un point de vue pratique, elle retient de ses différentes missions la nécessité de confronter les théories acquises lors de sa formation à la réalité du terrain. Par exemple, les analyses archivistiques complexes peuvent s'avérer être un obstacle à la compréhension des instruments de recherches par les agents des collectivités. En ce sens, il faut faire preuve de souplesse et trouver la juste mesure entre les attendus archivistiques et ceux des collectivités elles-mêmes. Enfin, Perrine rappelle que les Archives départementales, les CDG et tout autre organisme lié aux archives peut être une véritable aide en cas de doutes ou d'interrogations. Il ne faut donc pas hésiter à se constituer un réseau professionnel, qu'il soit itinérant ou non.

Apports de la discussion post-présentation des intervenantes

Le temps d'échanges avec les participants à la table ronde a permis de confirmer, compléter et développer certains points qui avaient déjà été présentés par les deux intervenantes. De nombreuses questions ont été posées et l'échantillon qui suit peut tenter d'embrasser quelques points d'attention et de questionnements de futurs itinérants.

« Certaines structures mettent-elles à disposition des voitures de fonction/service ? »

Oui, mais tout dépend de la structure et des moyens qu'elle met à disposition de ses employés. En outre, en indépendant, on fait souvent avec notre propre matériel et il arrive

³⁷ Voir le tableau des avantages et inconvénients de la profession page 20.

que la collectivité ne fournisse même pas d'ordinateur. Mieux vaut donc être véhiculé avant de s'engager en tant qu'itinérant.

« Sur la notion de rendement, y a-t-il des normes (tel nombre de boîtes ou mètres linéaires à traiter par jour par exemple) ? »

La plupart des itinérants établissent des diagnostics en amont de leur mission pour mener à bien l'ensemble des tâches demandées en temps et en heure. Par exemple, on estime en moyenne l'objectif de classement journalier de 1,5 à 2 mètres linéaires (rédaction de l'inventaire comprise). Cette moyenne peut être revue en fonction de la difficulté de traitement puisqu'on peut être confronté à du vrac comme du sériel, de l'ancien comme du contemporain.

« Si vous avez des doutes sur une durée d'utilité administrative, ce qui est éliminable ou telle partie du cadre de classement, vous faites comment, vous demandez à qui ? »

Les réseaux d'archivistes itinérants sont très utiles pour répondre à cette problématique. La section ACII de l'AAF a par exemple mis en place des fiches pratiques, des cartographies, des synthèses *etc.* à disposition de tous ses adhérents. Les archivistes itinérants exercent souvent seuls mais ils ne sont jamais les premiers à avoir rencontré telle ou telle difficulté ou situation d'apparence inédite. Les échanges interprofessionnels sont donc un véritable soutien dans cette profession.

« Quels sont les avantages à être rattaché à un CDG ? Avez-vous une garantie qu'on vous trouve des missions ? »

Les CDG sont très différents les uns des autres et il est donc préférable de juger chaque institution au cas par cas et en fonction de ses propres attentes. Pour ce qui est de la garantie de trouver des missions, beaucoup de structures sont aujourd'hui confrontées à une demande qui dépasse de loin l'offre. De manière générale, la période actuelle permet donc d'avoir une garantie de trouver des missions mais pas forcément la garantie d'être payé à hauteur de ce que l'on souhaite.

« Les communes ont-elles les moyens de fournir le matériel de protection ? Ou est-ce préférable d'emmener nos propres masques et gants ? »

Là encore, tout dépend de la collectivité d'accueil. On peut trouver de tout et l'itinérant est souvent dépendant des moyens de cette dernière. Il est donc judicieux d'avoir toujours un peu de matériel à ses côtés « au cas où ».

Table des matières

Enquête

Introduction.....	3
I. Contextualisation	4
I. Le profil des participants	6
II. Les missions des archivistes itinérants.....	10
III. Le rapport des archivistes itinérants à la profession.....	14
IV. Témoignages et retours d'expérience.....	21
a. Anecdotes.....	21
Dans la catégorie « travailler dans des conditions particulières ».....	21
Dans la catégorie « je me suis fait enfermer dans la mairie » (à qui cela arrive à beaucoup d'entre nous visiblement.....)	21
Dans la catégorie « j'aime mon métier »	21
Dans la catégorie « local d'archives insolites »	22
Dans la catégorie « parce qu'être archiviste itinérant, c'est aussi avoir des anecdotes positives à raconter »	22
b. Commentaires	23
Un métier formateur	23
Un métier de passionnés pour certains	23
Un métier difficile pour d'autres	23
Conclusion	25

Annexes

1. Questionnaire de l'étude	26
a. Introduction du questionnaire	26
b. Partie « En savoir plus sur vous »	27
c. Partie « En savoir plus sur vos missions »	28
d. Partie « En savoir plus sur votre rapport à la profession »	29
e. Conclusion	30
2. Annonce des résultats de l'étude le 9 mars 2022	31
a. Contexte	31
b. Apports de la rencontre	32
L'archivage électronique VS l'archivage bureautique.....	32
Les réseaux d'archivistes itinérants.....	32
Témoignages complémentaires rapportés de la conversation de la visioconférence.....	32
c. Échange post-réunion avec Alexis Hamelin	33
3. Table ronde entre étudiants et professionnels, le 16 mars 2022	35
a. Contexte	35
b. Apports de la rencontre	35
Retour d'expérience d'Apolline.....	36
Retour d'expérience de Perrine	36
Apports de la discussion post-présentation des intervenantes.....	36

Site internet : www.aedaa.fr

 <https://www.facebook.com/aedaa>

 <https://twitter.com/aedaa>

 <https://www.instagram.com/aedaa1995/>

 <https://www.linkedin.com/groups/8242481/>

Aedaa